

Plan vélo : donnez votre avis et agissez pour le Chaville de demain

Dans le cadre du Plan Climat et du Plan vélo de GPSO, la Ville de Chaville a décidé de lancer une consultation pour son Plan vélo. Objectifs : répondre au défi du changement climatique en facilitant les déplacements moins polluants pour l'environnement et développer les mobilités douces sur la commune. Du 1er mars au 23 mai, participez à cette initiative de démocratie locale !

Mis en ligne le 01 mars 2021



⇒ La démarche du Plan vélo



L'objectif est de mettre en place sur la commune des mesures en direction des cyclistes selon 3 axes : la sécurité, le stationnement et les itinéraires cyclables

- > **La sécurité** : sensibilisation au partage de la rue, respect des vélos, aménagement et entretien des chaussées, entretien des vélos, formation des cyclistes...
- > **Le stationnement** : plan accroche-vélo, stationnement sécurisé aux gares, stationnement devant les écoles, partage vélos/motos...
- > **Les itinéraires cyclables à aménager** sur Chaville pour accéder aux communes limitrophes

La Ville de Chaville met en place une démarche de co-construction pour imaginer et dessiner, avec les habitants de la commune, un Plan vélo et mobilités actives pour les années à venir.

• L'élaboration du Plan vélo

La démarche d'élaboration s'appuie sur "**une expertise citoyenne**" la + large possible, afin de répondre au plus près aux besoins et aux attentes des habitants.

Cette dynamique de co-construction regroupe :

- > Les Chavillois
- > Les groupes de travail vélos constitués d'élus, d'associations cyclistes et de parents d'élèves, des services de la Ville et des partenaires

Objectif : prévoir à court, moyen et + long terme, en concertation avec GPSO, des aménagements, des actions et des services facilitant l'usage du vélo et incitant sa pratique.



Saisissez-vous de cette opportunité pour proposer des idées qui vous tiennent à cœur, en fonction de vos besoins et de vos attentes !

⇒ Les étapes de la consultation

1. Proposez vos idées : du 1^{er} mars au 5 avril 2021

Inscrivez-vous sur la plateforme de démocratie participative

• Remplissez un questionnaire

Afin de connaître vos modes de déplacements et vos attentes sur la pratique du vélo dans la commune, la Ville de Chaville vous propose de répondre à un questionnaire portant sur :

- > Vos habitudes des déplacements à Chaville
- > Vos déplacements à vélo
- > Comment sécuriser et améliorer les déplacements à vélo

Ce questionnaire s'adresse à tous les publics.

- > Chavillois ou habitant des communes limitrophes, âgés de 12 ans : Versailles, Viroflay, Sèvres, Ville-d'Avray...
- > Praticants ou non praticants du vélo
- > Élus
- > Associations d'usagers
- > Associations de parents d'élèves
- > Agents de la Ville...

À savoir

- > Ce questionnaire ne vous prendra que 5 mn
- > Le remplir n'est pas obligatoire pour pouvoir proposer vos idées.
- > Il est anonyme. L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information permettant de vous identifier

• Proposez vos idées

Qui peut participer ?

- > Les Chavillois et les habitants d'une commune voisine, âgés de + 12 ans : Versailles, Viroflay, Sèvres, Ville-d'Avray...
- > Les personnes qui ont une idée pour améliorer la pratique du vélo et renforcer sa place dans Chaville

Pour être recevable, votre projet doit :

- > Concerner la sécurité, le stationnement ou les itinéraires cyclables
- > Relever de l'intérêt général
- > Être localisé sur le territoire de Chaville
- > Relever des compétences municipales, de GPSO ou du Département
- > Être réalisable techniquement, juridiquement et financièrement

2. La Ville de Chaville étudie vos projets : du 6 au 25 avril 2021

Les services de la Ville, en concertation avec GPSO, étudieront :

- > La recevabilité des projets
- > Leur faisabilité sur le plan juridique, financier et technique

Certaines idées proches portées par plusieurs personnes pourront être regroupées.

À l'issue de cette étape, les porteurs de projets seront informés du résultat de l'analyse de l'ensemble des contributions, dans un document de synthèse mis en ligne à partir du 26 avril.

3. Votez pour vos projets préférés : du 26 avril au 23 mai 2021

Tous les Chavillois, à partir de 12 ans, pourront voter pour leur(s) projet(s) préféré(s).

À noter : il n'est pas nécessaire d'avoir déposé un projet pour participer au vote.

Les projets qui auront obtenu le plus de voix deviendront prioritaires et seront transmis à GPSO, pour une mise en œuvre dans le cadre de son Plan Vélo. Il en sera de même pour ceux qui concernent le Département.



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS